



**Septembre 2018**

## Actu communautaire

---

### ► **Épuisement professionnel au travail : examen des données et des réponses politiques dans l'UE**

Quelle incidence ? Maladie ou syndrome ? Quels déterminants liés au travail ?... Ces questions sont au coeur du rapport publié le 10 septembre par Eurofound qui présente un comparatif des données et des politiques existantes sur l'épuisement professionnel. L'étude s'appuie sur les réponses à un questionnaire adressé aux correspondants d'Eurofound dans les pays de l'UE-28 et en Norvège. Elle révèle que le phénomène est en augmentation, ainsi que des différences dans la compréhension et les définitions de l'épuisement professionnel entre autodéclaration et diagnostic médical. La prévalence du burnout est plus élevée dans le premier cas de figure, ainsi que chez les femmes. Certains définissent le burnout comme un syndrome, d'autres comme une maladie. Faute de définition commune, les données sont difficiles à comparer. Tous les correspondants s'accordent en revanche sur les multiples déterminants du burnout. Selon les auteurs du rapport, neuf pays ont été en mesure de présenter des données représentatives et spécifiques sur l'épuisement professionnel : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Estonie, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et la République tchèque. Toujours selon les auteurs, il n'y a qu'en Italie et en Lettonie que le burnout est actuellement reconnu comme maladie professionnelle.

[En savoir plus](#) (en anglais)

### ► **Substances dangereuses : deux fiches d'information pratique**

Dans le cadre de la campagne "[Lieux de travail sains](#)" 2018-2019, l'EU-OSHA a publié deux fiches d'information, chacune disponible en plusieurs langues, sur la législation et la substitution :

- "[Cadre législatif applicable aux substances dangereuses présentes sur les lieux de travail](#)" : un résumé clair et pratique de la législation européenne pertinente dans ce domaine.
- "[Remplacement des substances dangereuses sur le lieu de travail](#)" : informations sur la suppression totale des risques posés par certaines substances dangereuses. Il s'agit souvent de la meilleure solution possible.

### ► **Vers une révision de la Directive Machines pour intégrer TIC et IA ?**

La DG GROW (Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME) de la Commission européenne a lancé une réflexion sur la future révision de la Directive Machines 2006/42/CE. Il s'agit d'introduire les exigences du nouveau cadre législatif européen (qui datent de 2008) et ainsi se mettre en conformité avec certains règlements et décisions. Les États membres

doivent également se positionner pour savoir si la Directive répond aux questions liées aux nouvelles technologies comme la robotique ou l'Intelligence Artificielle (IA). Dans ce cadre, la France a mis en place un groupe de travail, qui rassemble divers acteurs tels que la FNSEA, la CGT, l'INRS, la COPREC, la FIM, la FNTP et EUROGIP, pour élaborer sa position. Piloté conjointement par les ministères chargés du Travail et de l'Agriculture, le groupe s'est réuni mi septembre autour de la question de l'IA. D'autres rencontres sont d'ores et déjà prévues afin, notamment, d'analyser des applications de machines déjà en service et disposant d'une IA. L'objectif est de confronter les aspects IA aux exigences essentielles de santé et de sécurité (EESS) de la Directive et ainsi contribuer à identifier les exigences devant être complétées ou créées.

## ► Statistiques accidents du travail dans l'UE

Selon des données publiées par Eurostat en juin 2018, un peu plus de 3,2 millions d'accidents du travail non mortels ont entraîné au moins quatre jours d'arrêt en 2015 dans l'UE-28.

Ce chiffre est en légère diminution par rapport à 2014 : -0,3% (-9 118). Les trois quarts des accidents du travail non mortels ont entraîné des blessures et des lésions superficielles, des luxations, des entorses et foulures ou des commotions et lésions internes. Les secteurs de la construction, de l'industrie, du transport et stockage, ainsi que de l'agriculture, la sylviculture et l'élevage ont enregistré un peu moins de la moitié (44,9 %) de l'ensemble des accidents du travail non mortels en 2015.

Les accidents du travail mortels, au nombre de 3 876 en 2015, ont en revanche accusé une hausse de 2,7% (+102) par rapport à 2014, soit un ratio d'environ 830 accidents pour un accident mortel en 2015. La différence homme-femme était plus marquée encore que pour les accidents non mortels avec 19 cas sur 20 concernant des hommes. Plus d'un accident mortel sur cinq s'est produit dans le secteur de la construction.

En termes de taux d'incidence standardisés, il y a eu en moyenne 2,38 accidents mortels pour 100 000 personnes employées en 2015 dans l'UE-28 et 1 642 accidents non mortels.

[En savoir plus](#) (en anglais)

[Document PDF](#) (en anglais)

## Actu normalisation

---

### ► Contribuez à la 6e Conférence EUROSHNET sur la normalisation, les essais et la certification

Cette conférence européenne portera sur le thème "Be smart, stay safe together - Innovative products and workplaces" et se tiendra du 12 au 14 juin 2019 à Dresde (Allemagne).

Elle est organisée dans le cadre du réseau EUROSHNET, un projet commun d'EUROGIP et de l'INRS (France), de la KAN et la DGUV (Allemagne), du CIOP-PIB (Pologne), du FIOH (Finlande) et de l'INSHT (Espagne) qui rassemble des experts en prévention investis d'une mission de normalisation.

Des exposés, ateliers et programmes interactifs donneront aux participants de la conférence 2019 l'occasion d'échanger sur leurs expériences et de dialoguer sur ce qu'ils attendent de produits et postes de travail innovants.

Si vous souhaitez **soumettre une communication** lors de cette conférence, vous êtes invité à candidater à l'adresse <https://www.euroshnet.eu/conference-2019/call-for-papers/> d'ici au 15 octobre 2018.

[Télécharger la 1ere annonce](#)

\* "Agile, en sécurité tous ensemble. Des produits et des lieux de travail innovants"

## ► Septembre 2018 : quoi de neuf en normalisation SST ?

EUROGIP publie le résultat de la veille qu'il exerce dans le cadre de son activité Normalisation en santé-sécurité au travail (SST) - publications de normes, nouveaux sujets inscrits au programme normalisation et consultations.

Télécharger le "quoi de neuf en normalisation SST" de septembre 2018

Pour en savoir plus sur tous ces sujets ou vous positionner si vous êtes intéressé, merci d'écrire à Saphia FORTASSI : [fortassi@eurogip.fr](mailto:fortassi@eurogip.fr)

## Actu pays

---

### ► BELGIQUE : campagne de sensibilisation nationale "Face à l'amiante, ne prenez pas de risques"

Constructiv et Fedris lancent une campagne nationale de sensibilisation et de prévention "Face à l'amiante, ne prenez pas de risques. Des solutions existent" à destination du secteur de la construction et des particuliers.

"Sans que nous nous en rendions compte, l'amiante est encore présent autour de nous. Il existe donc toujours actuellement d'importants risques d'exposition à cette fibre dangereuse. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts avec les acteurs de terrain pour améliorer la prévention" a déclaré Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique. Des solutions existent ; c'est le message positif que portera la campagne. Beaucoup de vieilles maisons font aujourd'hui l'objet de rénovation et, en même temps, la durée de vie de la plupart des matériaux contenant de l'amiante touche à sa fin, pouvant provoquer le dégagement de fibres solidement fixées à l'origine. De ce fait, le risque d'exposition augmente, tant chez les particuliers que chez les professionnels de la construction.

La campagne s'articule notamment autour de spots télévisés, d'une application pour mobile "Checkamiante", d'un dépliant général sur la campagne et d'un site dédié.

[En savoir plus](#)

### ► IRLANDE : "Choisir la sécurité des jeunes au travail"

La Health and Safety Authority (HSA) a célébré début septembre les quelque 200 000 élèves qui ont suivi son programme phare "Choose Safety" depuis dix ans. L'objectif est de les préparer au monde du travail en les éduquant à la sécurité, à la santé et au bien-être.

Selon la directrice générale de la HSA, le Dr Sharon McGuinness, le succès du programme tient au fait qu'il est largement reconnu que les jeunes doivent être conscients de leurs droits et responsabilités en la matière. Ils courent en effet un plus grand risque d'accident du travail et de blessures du fait de leur manque d'expérience et qu'ils sont nouveaux dans le monde du travail. Ils ont besoin de comprendre ce que cela signifie de prendre soin d'eux-mêmes et de leur entourage au travail.

Le programme aide les jeunes à développer un "état d'esprit sécurité d'abord" avant d'arriver sur le lieu de travail. Il est également très utile pour les employeurs qui sont responsables de la gestion de la sécurité et de la santé au travail et du recrutement de ces jeunes.

[En savoir plus](#)

### ► PAYS-BAS : plus d'un cas sur 2 de MP était un trouble psychique en 2017

Selon le rapport publié par le Centre néerlandais pour les maladies professionnelles (NCvB), 4 619 cas de maladies professionnelles ont été déclarés en 2017 au Registre national des maladies professionnelles, parmi lesquels 57% de troubles psychologiques et 28% de TMS.

Les employés occupant des postes socio-économiques inférieurs sont presque trois fois plus souvent concernés, notamment par les TMS. Soixante pour cent des rapports émanant d'employés de niveau supérieur sont liés à une surcharge ou à un épuisement. Cette part est en hausse.

Les deux tiers environ des cas de MP surviennent chez des employés de plus de quarante ans, entraînant une invalidité temporaire dans la grande majorité des cas (83%). Les secteurs économiques qui comptent le plus grand nombre de nouveaux cas pour 100 000 employés sont l'industrie, le transport et le stockage, l'administration publique, l'éducation et la construction.

À noter en outre que le NCvB met en ligne un outil d'e-learning spécialement conçu pour permettre aux médecins du travail d'acquérir des compétences en matière de diagnostic d'épuisement professionnel.

[Lire le rapport du NCvB](#) (en néerlandais)

## Agenda

---

► Symposium international sur la sécurité et l'hygiène au travail - SHO 2019, 15-16 avril 2019, Guimarães (Portugal)

► "Le bien-être au travail dans un monde en mutation : défis et opportunités", 22-24 mai 2019, Paris (France)

► 6e Conférence européenne sur la normalisation, les essais et la certification en santé et sécurité au travail, 12-14 juin 2019, Dresde (Allemagne)

Vous pouvez recevoir la newsletter chaque mois en vous y [abonnant](#) ou consulter à tout moment les informations publiées sur [Eurogip infos](#). Eurogip infos est une publication d'Eurogip. Conformément à la loi 2004-801 du 6 août 2004 (...) modifiant la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à Eurogip - 51 avenue des Gobelins - 75013 Paris ou écrivez à [eurogip@eurogip.fr](mailto:eurogip@eurogip.fr)